

Selon le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le président Bush a dit que les États-Unis devaient assurer la sécurité des Américains qui sont au Panama. Ce n'est pas à nos yeux suffisant pour justifier ou condamner cette initiative. Y avait-il d'autres moyens d'assurer la sécurité des Américains que l'invasion?

Je cite encore une fois les propos de l'ancien premier ministre du Canada tels que les rapporte le *hansard* du 25 octobre 1983:

J'ignore pour quelle raison cette invasion est devenue nécessaire. Selon le chef de l'opposition, le président Reagan aurait déclaré qu'elle était devenue nécessaire pour préserver la démocratie. Selon lui, cette explication devrait me suffire. Il est évident qu'elle lui convient. Je lui demande donc ce qui se passerait si les États-Unis décidaient d'envahir tout pays dont le régime n'est pas démocratique?

Le secrétaire d'État dit que les pays d'Amérique latine ne sont la chasse gardée de personne. Je le félicite de l'avoir déclaré à la Chambre.

Compte tenu du fait que les troupes du Nicaragua sont en état d'alerte, comment le secrétaire d'État réagira-t-il si demain matin les États-Unis décident de pénétrer en territoire nicaraguayen?

À moins que les États-Unis ne prouvent par des faits que l'invasion était nécessaire pour la sécurité des ressortissants américains et à moins qu'il n'y ait pas eu d'autre moyen, l'intervention semble injustifiée. N'oublions pas qu'avant l'invasion, les États-Unis avaient 12 000 soldats au Panama. Ne pouvaient-ils pas se protéger eux-mêmes et protéger les autres Américains?

Je reviens sur les observations que j'ai faites à la Chambre plus tôt aujourd'hui et je prie le gouvernement de profiter du fait que nous siégeons au Conseil de sécurité pour affirmer catégoriquement à nos amis américains que nous ne pouvons pas sanctionner cette violation du principe de non-invasion et que nous ne le sanctionnerons pas, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a dit lui-même, afin que cet incident ne crée pas de précédent.

• (1840)

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, plus tôt dans la journée, nous avons demandé que se tienne un débat d'urgence, car nous ne savions pas si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ferait une déclaration à la Chambre. C'est sur la foi d'une entente conclue entre tous les partis et suivant laquelle le secré-

taire d'État pourrait faire la déclaration que nous venons d'entendre, que nous avons retiré notre demande de débat d'urgence.

Je suis heureux que nous ayons l'occasion, tant le gouvernement que l'opposition, de donner notre point de vue sur la situation au Panama.

Je voudrais d'abord soulever la question du précédent, du dangereux précédent qu'aurait établi les Américains. D'après nous, de ce côté-ci de la Chambre, les initiatives américaines au Panama ne constituent pas un précédent, dangereux ou non, mais ne sont qu'un prolongement de la doctrine Munro qui a été établie en 1823 et que les Américains ont toujours appliquée dans leurs relations avec les pays d'Amérique latine et d'Amérique centrale. Depuis cette date, ils ont ainsi créé non pas un, mais une foule de dangereux précédents dans cette région du monde. C'est cette tradition interventionniste des Américains en Amérique centrale que nous devons dénoncer.

Malgré son discutable caractère exceptionnel, cette initiative a de nombreux points communs avec d'autres actions américaines ailleurs dans le monde. Bien sûr, chaque situation a des aspects uniques, mais il y a un fil conducteur qui les relie toutes: lorsque les choses en viennent au pire, lorsque les États-Unis n'arrivent pas à imposer leur point de vue et pensent pouvoir réussir sur le plan militaire, Washington se réserve l'option de l'intervention et s'attend à ce que ses alliés ne le condamnent pas, s'ils ne vont pas jusqu'à l'approuver.

J'ai l'impression qu'au fil des ans, le Canada et beaucoup d'autres alliés des États-Unis se sont aperçus que Washington s'attendait d'eux, par suite de l'alliance conclue dans un certain contexte, qu'ils approuvent ses actes en toutes circonstances. Cette attente américaine a jeté le discrédit sur un grand nombre d'organisations multilatérales.

Le ministre a commencé par dire que le Canada appuie la non-intervention. On appuie la non-intervention ou on ne l'appuie pas. On ne peut pas déclarer qu'on est partisan de la non-intervention puis changer d'avis parce que les États-Unis estiment, à un moment donné, qu'il est temps pour eux de violer cette disposition de la Charte des Nations Unies ou d'autres normes acceptées en droit international. Je ne sais pas si j'aurais personnellement approuvé, mais je me serais sûrement senti plus à l'aise si Washington avait consulté la communauté inter-